

JOURNAL

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBON
Annonces: 10 lignes
Réclamations: 20 c.
Faits divers: 30 c.
On peut s'abonner à forfait pour les abonnements d'un an.
Les abonnements et les annonces sont payés à l'avance.
Rédaction: Rue Neuve, 17, à Roubaix.
Bureau de la Presse: à Lille, chez M. G. Lefebvre, rue de la Chapelle, 102.
Bureau de la Presse: à Valenciennes, chez M. G. Lefebvre, rue de la Chapelle, 102.
Bureau de la Presse: à Arras, chez M. G. Lefebvre, rue de la Chapelle, 102.

ROUBAIX, LE 3 MAI 1881

BOURSE DE PARIS
2 MAI 3 MAI

100/100	103 50	104 30
50/100	103 50	104 30
100/100	103 50	104 30
100/100	103 50	104 30
100/100	103 50	104 30

Service particulier
2 MAI 3 MAI

Act. Banque de France	5140 00	5400 00
Société générale	732 00	744 00
Société de Commerce	1630 00	1675 00
Chemins autrichiens	437 50	433 00
Lyon	1695 00	1727 00
Orléans	725 00	775 00
Est	830 00	820 00
Nord	1810 00	1830 00
Midi	1185 00	1170 00
Suez	1760 00	1738 00
100/100	103 50	104 30
100/100	103 50	104 30
100/100	103 50	104 30
100/100	103 50	104 30
100/100	103 50	104 30

DÉPÊCHES COMMERCIALES
Dépêches de MM. Busch, et Cie, du Harre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gromprez.
Havre, 3 mai.
Ventes 400 b. Marché inchangé.
Liverpool, 3 mai.
Ventes 7,000 b. Marché languissant.
New-York, 10/16.
Recettes 11,000 b.
New-York, 3 mai.
New-York, 10/16.
Recettes 11,000 b.
New-York, 3 mai.
New-York, 10/16.
Recettes 11,000 b.

BULLETIN DU JOUR

La ville et les forts de Bizerte ont été occupés par les compagnies de débarquement d'une division navale française, après sommation faite au commandant tunisien. Le vent contraire avait retardé les bâtiments qui amenaient des troupes de l'armée de terre. Il est probable que le convoi est arrivé maintenant et que nos soldats ont relevé nos marins en ville et dans les forts. Bizerte est à vol d'oiseau, à 60 kilomètres nord-nord-ouest de Tunis, et à 45 kilomètres nord de la station de Djedeida (elle-même à 25 kilomètres de Tunis.) On doit s'attendre à ce que le corps débarqué à Bizerte occupe prochainement cette station. Il sera alors en communication, à l'ouest, par chemin de fer, avec la colonne Logerot, entre le 25^e kilomètre (Djedeida), et le 15^e (Souk-el-Arba), et il pourra combiner ses mouvements avec cette colonne. Ce mouvement, donne lieu de croire que nous allons à Tunis. Mais qu'y allons-nous faire? établir un protectorat ou procéder à une annexion? Question fort délicate, si l'on considère certaines dispositions de l'opinion publique à l'étranger. On signale l'arrivée à la Goulette d'une d'une canonnière italienne Cariddi,

et d'un avis anglais. D'autre part, le bruit court au Bardu qu'un traité d'accord existe entre le bey et notre gouvernement, et que nos troupes ont pénétré sur le territoire tunisien avec l'assentiment du bey. Cette information ne cadre guère avec une autre rumeur propagée dans l'entourage du bey, et d'après laquelle le sultan aurait adressé à ce dernier une dépêche conçue en ces termes:

« La Sublime-Porte déclare approuver complètement la conduite du gouvernement tunisien dans les circonstances actuelles et lui conseille de persévérer dans la même voie.
« La Sublime-Porte fera tout ce qu'elle pourra pour sauvegarder ses droits. Elle ordonne au bey de repousser toute proposition relative au protectorat ou tout autre proposition de nature à léser le gouvernement du bey dans ses droits légitimes. »

Comme nous l'avons dit l'intention du sultan ne peut être que platonique, et il est probable que le bey en joue pour se dérober aux conséquences de l'équipée dans laquelle il a été entraîné par le consul Maccio.

En dehors de ce fait, très-important, de l'occupation de Bizerte, nous avons uniquement à signaler une descente de montagnards kroumirs sur le chemin de fer, près de la station de Ben-Bachir, qui est la première à l'est de celle de Souk-el-Arba. Les Kroumirs ont été rudement reçus par une fraction de la colonne Logerot et poursuivis par nos hussards, et nos goums indigènes ont poussés assez loin la razzia. Ce qui prouve, pour qui connaît la guerre d'Afrique, que la déroute a été complète, c'est que, par exception, les troupes n'ont pas été inquiétées en retournant à leurs campements.

D'après les dépêches, l'attitude du frère du bey, Si-Ali, est équivoque. Au lieu de s'en retourner à Tunis par la route directe, comme le lui avait prescrit le général Logerot, il s'est approché de Béja. On a constaté qu'une partie de ses soldats a déserté pour rejoindre les Kroumirs.

Quant à l'Algérie elle-même, les dernières dépêches reçues de Saïda sont datées du 30 avril et confirment qu'aucune attaque n'avait eu lieu contre Geryville; à cette date, la colonne se dirigeait vers Traftona.

L'EXPÉDITION DE TUNIS

ET LA CRITIQUE MILITAIRE ALLEMANDE

Nous lisons dans le *Moniteur universel*:
Les journaux allemands suivent naturellement de très près, au point de vue militaire surtout, les événements d'Algérie et de Tunis. Les appréciations que publié dans la *Gazette nationale*, « un officier allemand qui se trouve actuellement en France, » sont sévères pour notre administration militaire, et spécialement pour le service d'état-major. La conviction à laquelle est arrivé cet observateur par mission ou par goût, est que, « dans les dix années de recensement qui se sont écoulées depuis la guerre, on n'est pas arrivé à des résultats de nature à relever le prestige de l'armée

française, et que la routine y fleurit autant que jamais. » L'auteur ajoute les considérations suivantes: « Par exemple, les forces d'infanterie de l'expédition sont composées de 24 bataillons pris deux par deux à douze régiments de ligne et de 4 bataillons de chasseurs à pied. Ces 28 bataillons, appartenant à cinq corps d'armée différents, ont été détachés avec l'état-major de leurs régiments. Qu'une mobilisation totale de l'armée devienne nécessaire, que fera-t-on, alors, des réserves de ces régiments dont les cadres de l'état-major se trouvent détachés en Afrique, et comment remplira-t-on les vides faits dans les brigades d'infanterie de divers corps d'armée par l'absence de ces régiments? »

Un des principaux arguments invoqués pour la formation des quatre-vingt bataillons était l'avantage qu'offrirait cette formation de permettre de détacher un bataillon par régiment sans compromettre la mobilisation générale et sans toucher aux cadres de formation des brigades. Pourquoi l'état-major n'a-t-il pas utilisé cet avantage et n'a-t-il pas de préférence formé le corps expéditionnaire avec des quatrièmes bataillons au lieu de démembrer des cadres fixes? Ce qui a été fait est absolument contraire à la nouvelle organisation de l'armée; c'est un retour aux idées surannées d'avant 1870.

Un autre reproche, non moins grave, s'adresse à l'état-major général, par la façon dont la mise en état de guerre des divers détachements a été ordonnée. Une des principales tâches de l'état-major général, en temps de paix, est d'étudier à l'avance toutes les éventualités, toutes les complications belliqueuses possibles et de préparer les mesures nécessaires de façon à ce qu'elles puissent être exécutées d'un seul coup, dans l'espace de temps le plus court.

L'affaire tunisienne était dans l'air depuis des mois, sans que l'on paraisse avoir songé à la possibilité d'une expédition, dans les cercles mêmes qui ont charge de tenir l'armée prête. Les événements se sont précipités, les mesures ont été prises sans plans précis et un peu au hasard. Comment expliquer autrement que la formation et la concentration du corps expéditionnaire aient pris près de trois semaines? Si l'on se base là-dessus pour calculer ce que prendra une mobilisation générale, on trouve un peu pessimiste peu rassurant.

Comme preuve de la négligence de l'état-major général, on peut citer plusieurs circonstances. Il suffira de faire remarquer que les ordres de marche aux divers corps de troupes destinés à l'expédition n'ont pas été donnés dans un ordre d'ensemble, mais par fragments, et à intervalles plus ou moins longs, et ont pris plus d'une semaine pour leur expédition.

Tous les accidents de détail, dont l'énumération mènerait trop loin, disparaissent, au dire de l'écrivain militaire allemand, devant la faute capitale commise par la direction supérieure de l'armée, et dont les

causes doivent être cherchées dans le manque de spécialisation et de précision des responsabilités. Si, comme c'est probable, l'armée française est celle des lauriers sur la terre d'Afrique, l'état-major général n'y aura rien fait.

La liberté d'enseignement

Le gouvernement ne se départ pas de l'odieuse politique qu'il a adoptée à l'égard des établissements d'enseignement libre. Le conseil académique de Caen vient d'ordonner la fermeture de l'école de Sainte-Croix ce matin. Nous ne connaissons pas encore les termes de la décision. Vainement M. Demolombe, qui fait partie du conseil, a protesté contre cet abus de pouvoir et cette méconnaissance des droits les plus formels. Le conseil académique de Caen n'a pas voulu entendre la voix de la raison et de la justice. C'est un attentat de plus à ajouter à la liste trop longue des attentats commis par le ministère contre la liberté d'enseignement.

LETRE DE PARIS

de notre correspondant particulier.

Paris, le 2 mai 1881.

Maintenant que les Kroumirs sont cernés de quatre côtes à la fois, l'on pense que, d'ici à la fin de la semaine, on aura vu le Maci à son gré soit de force. Le ministre de la guerre voudrait bien pouvoir annoncer cette solution au Parlement lorsqu'il reviendra le 12. En tous cas, on persiste à croire dans les cercles militaires que, si l'on soumet les Kroumirs, si cela est en aux opérations au Tunisie, ne terminera pas la campagne. On pense, en effet, qu'indépendamment de l'occupation du territoire des Kroumirs, nous devons agir dans le Sahara algérien pour châtier plusieurs tribus rebelles.

Les derniers incidents, surtout celui concernant Zain-Zin et les articles envoyés au *Moniteur* par M. Maccio, appellent l'attention sur ce représentant de l'Italie en Tunisie. Pourquoi notre gouvernement, si tant est qu'il continue à être en bons termes avec le cabinet de Rome, n'a-t-il pas obtenu son rappel? Il est certain que le maintien de M. Maccio à son poste, surtout en ce qui a trait à l'expédition de Tunisie, est offensant pour la France. M. Barthélemy-Saint-Hilaire fait-il quelque chose pour obtenir cette réparation? Est-il vrai qu'il soit arrêté par cette réponse de l'Italie, que M. Maccio sera rappelé si M. Roustan l'exige? Ces questions seront posées au ministre des affaires étrangères aussitôt après la rentrée de la Chambre, et il sera regrettable pour le gouvernement qu'il n'y ait été répondu d'une façon satisfaisante.

La Justice, en prétendant samedi matin qu'un revirement s'était produit dans le dernier conseil des ministres contre le projet de M. Constans relatif à la loi sur le mariage, a commis une faute. L'annonce faite pour le lendemain de la publication du contre-projet rédigé à cette occasion par M. Jules Ferry et Gambetta. La Justice a donc été mystifiée. Aussi, pour avoir les fleurs de ce côté, assure-t-elle aujourd'hui que le conseil a parfaitement la date du document, qu'elle n'a publié qu'à l'effet de prouver que MM. Gambetta et Jules Ferry, simple députés de l'empire, étaient plus libéraux que le cabinet actuel, et que M. Constans, président de la République, et M. Jules Ferry, président d'un cabinet républicain.

Eh bien! Je regrette d'avoir à la constance qu'il y aurait peu d'humanité à laisser longtemps dans une situation aussi violente la plus tendre des amies.

Château de Louvercy. — 6 juin.
Mon rêve est accompli! il y a un tour du Nord... et même j'y suis logée! — C'est admirable!
Mais précisons par ordre. Nous sommes arrivées cette après-midi, ma grand-mère et moi. En descendant du wagon, nous avons aperçu d'abord l'aveugle et son flageolet, puis madame de Louvercy et Cécile dans un landau découvert, puis deux jeunes cavaliers qui caracolent dans la petite cour de la gare, en calman de la voix et de la main leurs chevaux, que le sifflet de la locomotive avait un peu effarés. Sur un regard furtif de madame de Louvercy, les deux prétendants ont cessé de faire un bruit de ferraille et se sont mis à parler. Cécile, qui est en même temps un jardin fleur, voici les cygnes, qui battent des ailes sur notre passage; mesdames de Sauves et de Chagres, qui font flotter leurs mouchoirs sous le verandah; mesdames de Sauves et de Chagres, qui jettent leurs cigares, et qui agitent leurs chapeaux. C'est un triomphe. — Ils sont fort agréables à voir, ces deux jeunes ménages, et sentent bon.

ter, mais le public, tout en souscrivant aux conclusions du journal de M. Clemenceau, persiste à croire qu'il a été de très-bonne foi en publiant, comme rédacteur en chef, M. Jules Ferry, le contre-projet de loi. Ce qui n'empêche pas ainsi que je viens de le dire, que M. Camille Pelletan n'ait cent fois raison en montrant le chemin parcouru en onze ans dans la voie expéditionnaire par le crime de nos gouvernements.

La nouvelle que le ministère a décidé de fixer au 29 mai la date de l'élection du successeur de M. Emile de Girardin n'est pas exacte. Les journaux radicaux qui annoncent pressent leur désappointement.

Depuis que je vous ai écrit que le cabinet inclinait en faveur de la proposition Dreyfus, qu'il se proposait de soutenir, à la rentrée, il m'a pris aucune autre résolution.

Ceci fournit le reste une nouvelle occasion d'insister sur le peu de cas que certains de nos journaux font des droits de la province comparés à ceux de Paris. L'autre jour, il y a un mois, d'ailleurs, existait dans la Seine-Inférieure, par suite de la mort de M. Desseaux, parvenu ici, dans la presse, n'avait seulement songé à réclamer en faveur de la première circonscription de Rouen, qu'il s'agit de son district, ou plutôt des intérêts politiques et privés qui se rattachent à l'élection de son successeur pour mettre aussitôt en branle tout le clan opportuniste et radical. Et notes bien que personne, absolument personne, ne se préoccupe chez nous de la vacance de la première circonscription de Rouen. C'est à croire qu'en l'absence de toute réclamation de la part des électeurs, il faudrait convoquer les électeurs rouennais, en même temps que ceux de notre 9^e arrondissement.

En ce qui concerne les candidatures républicaines dans cet arrondissement, je suis sûr que M. Gambetta est d'avis qu'il n'y en ait qu'une, celle de M. Emile Ferry, maire du neuvième, celle de M. Anatole de la Forge ou celle de M. Ranc.

Mais celle de ce dernier ne devant pas avoir de chance dans un quartier où les opinions républicaines sont généralement modérées, parait en tout cas devoir être abandonnée.

M. Hervé ne se présentera que si M. Daguin, l'ancien concurrent de M. Thiers aux élections de 1877, ne se porte pas. M. Hervé estime que, pour faire échec à l'autorité de M. Constans, il faut faire élire un candidat radical, et que M. Emile de Girardin, ce qui lui paraît assez difficile. Cependant, à défaut de M. Daguin et si un groupe important d'électeurs l'y consent, il ne désespère pas de la lutte.

Si la nouvelle convocation des électeurs rouennais se voit que le préfet de police, l'appel adressé par les intrinsiquants à tous les partisans de l'autonomie communale de Paris et de la province pour la réunion d'un congrès, vise la préfecture de police. C'est, en effet, pour faire échec au projet de M. Constans et pour sur la Chambre afin de le faire rejeter, que M. Sigmund Lacroix invite aujourd'hui dans son journal toutes les feuilles radicales des départements à provoquer des pétitions, comités, comités, associations, qui se réunissent pour la réunion d'un congrès national pour la liberté communale. Il faut, écrit le président de notre conseil municipal, porter la question sur le terrain électoral. Il faut que l'autonomie communale soit une des bases du programme radical aux prochaines élections.

Pour cela, il faut que la formule en soit élaborée par une assemblée spéciale, composée des délégués de tous les groupes politiques, comités, comités, associations, qui sont susceptibles d'exercer une action utile sur l'opinion. C'est sur ce terrain que nos battons l'opportuniste, si nous savons vouloir.

Ignora le sort réservé à cette proposition qui arrive peut-être un peu tard et semble surtout inspiré par des revendications personnelles à notre conseil, mais il est impossible de méconnaître qu'elle produira de l'effet sur la coterie gambettiste, désireuse avant tout d'accabler les obstacles, que ce soit l'ancien, qui peuvent s'opposer à la réélection de ses membres. Il ne faudrait donc pas s'étonner, selon moi, si les opportunistes cherchaient à faire ajourner à la prochaine

grand'mère comment le malheureux état de son fils l'avait absorbé longtemps tout entière; mais elle avait dû se souvenir enfin que Cécile n'avait plus sa mère, et qu'elle avait aussi des devoirs envers elle. Tout cela était dit sur le ton d'une réserve extrême, sans appuyer, et avec un sourire de bon accueil, très touchant sur ce fond d'inconscience tristesse.

La pauvre femme est d'autant plus à plaindre que son fils était charmant, dit-on, avant cette horrible blessure qui l'a mutilé, estropié et à moitié défiguré.

Le bruit des roues s'assourdissait tout à coup sur le gazon et sur la mousse; nous entrions dans l'avenue, sous un berceau de verdure au fond duquel s'apercevait la façade du château, élégante et sévère, style renaissance, le crois. — Voici la cour, qui est en même temps un jardin fleuri; voici les cygnes, qui battent des ailes sur notre passage; mesdames de Sauves et de Chagres, qui font flotter leurs mouchoirs sous le verandah; mesdames de Sauves et de Chagres, qui jettent leurs cigares, et qui agitent leurs chapeaux. C'est un triomphe. — Ils sont fort agréables à voir, ces deux jeunes ménages, et sentent bon.

L'instant d'après, Cécile nous installe, ma grand-mère et moi, dans notre appartement. Pendant que je secoue la poussière du voyage, elle m'intéresse avec ferveur.

— Eh bien... dis vite! A vol d'oiseau, comment les trouves-tu? — A vol d'oiseau, je les trouve bien, très-distingués.

FEUILLETON DU 4 MAI

LE JOURNAL D'UNE FEMME

PAR OCTAVE FEUILLET

J'ai reçu ce matin de Cécile une lettre qui me présente le séjour de Louvercy sous des couleurs merveilleuses. — Mieux, mieux, mieux... La soirée, le soir, le soir... Cécile de Louvercy, 27 mai. — C'était un...
« Tu vois, ma chérie, combien les circonstances sont graves... plus l'ombre d'un doute à ma perdue tante et mon couable père ont résolu de se marier toute vive. Il y a deux prétendants entre lesquels je suis mise en demeure de choisir. »
« Permetts-moi de te les présenter. — Mesdames de Sauves et de Chagres ont donc chacune un frère, et ces deux jeunes gens, qui sont cousins, portent le même nom de famille; — MM. René et Henri de Vainness. C'est ici le cas de me rappeler ces parallèles historiques dans lesquels te exultais au couvent (entre Charles-Quint et François I^{er}, par exemple) le «souvien-tu? — Si l'un était plus habile politique, l'autre était plus vaillant guerrier, » (ce sera). Pour appliquer à MM. de Vainness ce procédé de rhétorique, je te dirai que, si l'un est brun, l'autre est blond, que si l'un fait usage d'un pipe-nez, l'autre se sert d'un monocle, — que l'un chante des romances sentimentales qui me font pleurer, et l'autre des chansonnettes comiques qui me font rire; que tous deux ont également bonne mine à pied et à cheval; qu'ils sont tous deux beaux valseurs, causeurs aimables, parfaitement élevés, d'une fortune à peu près égale, et tous deux, si j'en crois certaines apparences, également disposés à mettre cette fortune à disposition de toute personne qui l'écrira de lignes. »
« Tu me diras! — Ton choix est-il fait? — Non, ma chérie, mon choix n'est pas fait. Il me plaît à peu près de même l'un et l'autre. — Mais, pour le moment, j'ai décidé de ne pas me prononcer. — Tu vois, ma chérie, que tout cela est terrible, et tu